

*Les crédits*

Vous savez que l'on parle de la dette actuelle de plus de 400 milliards, mais elle vient d'où cette dette-là? Lorsque nous avons été élus en 1984, elle était à 206 milliards et vous devez ajouter à cela les intérêts sur 206 milliards depuis 1984. Cela nous donne notre dette actuelle, ce qui veut dire que le gouvernement progressiste-conservateur, depuis 1984, a réussi à ne plus emprunter pour payer les programmes, pour payer la gestion du gouvernement, pour payer tout ce qu'il y a à payer au gouvernement, excluant les intérêts sur la dette.

Vous savez que depuis 1987-1988, monsieur le Président, on a un excédent de fonctionnement cumulatif de presque 34 milliards, ce qui veut dire que depuis 1987-1988, le gouvernement, s'il n'avait pas eu d'intérêts à payer sur la dette héritée, aurait 33 milliards en surplus dans ses poches.

Encore une fois, on va entendre l'opposition dire: «Bien oui, vous avez augmenté les taxes je ne sais plus combien de fois». L'excédent de fonctionnement de ce gouvernement-ci, depuis 1987-1988, est dû en partie à l'augmentation de taxes, ce qui représente 30 p. 100; les coupures dans l'état fédéral représentent 70 p. 100. Nous avons géré, nous avons administré le pays de la meilleure façon possible. Il y a encore des améliorations à faire et je suis complètement d'accord avec cela. Mais nous avons fait de grands pas, pour faire en sorte que lorsqu'il y a un dollar donné par un contribuable qui est envoyé en impôt ou en taxe au gouvernement fédéral, ce dollar-là n'est pas un pourcentage pour les intérêts sur la dette; il n'est pas un pourcentage qu'on doit prendre pour emprunter pour payer le quotidien, pour payer l'épicerie, dans le cas d'une famille. L'argent qui est entré ici reste ici, paie toutes les dépenses du gouvernement et il en reste. Malheureusement, le problème, c'est qu'il n'en reste pas assez pour payer l'immense montant d'intérêt que l'on a sur l'immense dette dont on a hérité.

C'est dans ce contexte que le plan économique du ministre des Finances est important. Dans une période difficile, dans une période de changements mondiaux, on se doit d'avoir une vision du futur. On se doit, comme ministre des Finances, comme gouvernement du Canada, de prendre des mesures qui peuvent paraître draconiennes, mais qui sont importantes à long terme pour le bien-être d'une collectivité, d'un pays qui s'appelle le Canada.

Encore une fois, je mets l'opposition au défi. Au lieu d'avoir une motion qui condamne, et cela est facile, la motion de l'honorable députée de Hamilton-Est a deux lignes: «Que la Chambre des communes condamne le gouvernement pour sa politique économique qui n'est pas bonne.» Deux lignes! Où sont les suggestions? Où sont les améliorations au système que l'opposition pourrait très bien faire comme suggestion et que l'on serait

prêt à écouter et à travailler pour le bien-être du Canada? Encore une fois, je dis bien qu'il faudrait que ces suggestions soient valables, réalisables. Qu'on ne nous demande pas de dépenser de l'argent et dépenser de l'argent, le gouvernement n'en a pas! Les projets de dépenser, il faut oublier cela. Mais, il faut quand même agir et nous devons, nous l'avons dit en 1984, nous le faisons et nous allons continuer à le faire, réduire le déficit. Nous devons faire en sorte que le Canada ne se retrouve pas dans une situation d'endettement total. C'est pour cela que les mesures qui sont prises ne sont pas faciles.

Je pense que l'on doit honnêtement voir qu'il y a des points positifs. Au troisième trimestre, les ventes, les mises en chantier ont augmenté par rapport à l'an dernier, et cela en partie grâce à une mesure mise en place dans le budget de 1992 par le ministre des Finances au niveau de l'utilisation des montants d'argent dans un REÉR pour l'achat de résidences neuves. La demande intérieure au niveau canadien, les achats ont augmenté et il s'est créé, depuis avril dernier, 77 000 nouveaux emplois. Je suis bien placé pour vous le dire et pour savoir qu'au niveau canadien, comme au niveau de la région de Trois-Rivières, comme au niveau du Québec ce n'est pas assez. Mais quand entend-on parler des 77 000 emplois créés depuis le mois d'avril? Quand, dans cette Chambre, un député de l'opposition s'est-il levé pour féliciter le gouvernement pour les 77 000 emplois créés? C'est quand même mieux que rien, 77 000! Mais non, quand un député se lève c'est pour parler de tous ceux qui sont sans emploi, encore une fois, sans nécessairement offrir de solution, ou des solutions qui vont faire monter le taux d'inflation. On sait que si l'inflation monte, le taux d'intérêt va monter. Si le taux d'intérêt monte, les consommateurs, les gens de la PME, les gens des grandes entreprises ne seront pas capables de progresser au niveau technique, au niveau de la technologie nouvelle, au niveau de la compétitivité s'ils ont des frais d'intérêt de 20 et 22 p. 100 à payer dans une inflation à 10 p. 100. On l'a vécu, on le connaît le système, on l'a vécu en 1981-1982. Cela ne fonctionne pas.

Un autre élément que je voulais souligner dans ce débat-ci, c'est la TPS, la fameuse TPS. La TPS qui a remplacé la Loi sur la taxe de vente fédérale qui existait depuis 65 ans, loi qui taxait les gens à un taux de 13,5 p. 100 sans leur dire. Il y avait 13,5 p. 100 sur les autos, sur beaucoup de choses, et personne ne le savait. Tout le monde était heureux, tout le monde payait des taxes, personne ne le savait.

• (1540)

Ce gouvernement-ci a voulu mettre en place un système de taxation qui soit visible, plus juste et plus équita-